




VILLE DE
Beauharnois

Comité consultatif d'urbanisme

22 NOVEMBRE 2023



1. Demande de dérogation mineure 2023-0100 – 2, rue Simon (lot projeté)

DM 2023-0100 – 2, rue Simon

La demande vise à autoriser une profondeur de lot de 14.79m au lot projeté 1 alors que la profondeur minimale à la grille de zonage pour la zone H-40 est de 28 mètres pour une habitation unifamiliale isolée.

